



OBTENIR INDEMNITÉS APRÈS JUGEMENT

Par **thifragilpie**, le **24/09/2013** à **17:11**

Bonjour, rnJ'ai été agressée et j'ai déposé plainte contre mon agresseur. Après jugement, il est condamné à me payer plus de 12000 €. Toutefois, la conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation qui le suit m'informe qu'il ne peut m'indemniser qu'à hauteur de 100 € par mois soit pendant 12 ans ! Elle me demande de lui faire part de mes exigences.Évidemment je ne peux être satisfaite. Que puis-je faire pour me faire indemniser rapidement ? On m'a suggéré la SARVI mais à priori je n'aurais pas l'indemnité complète loin de là. Pouvez-vous me conseiller ? Merci